

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

64100 Bayonne

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 8 Risques naturels identifiés :

	<b>INONDATION</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>REMONTÉE DE NAPPE</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION MARINE, TSUNAMI)</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>SÉISME</b>	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	<b>MOUVEMENTS DE TERRAIN</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES</b>	 sur ma commune : <b>IMPORTANT</b>
	<b>FEU DE FORêt</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>RADON</b>	 sur ma commune : <b>FAIBLE</b>

## 3 Risques technologiques identifiés :

	<b>INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
---	--	---



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

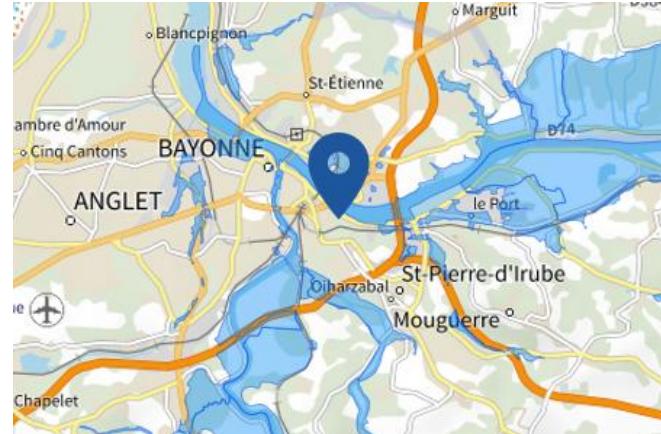
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Bayonne

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRi - BAYONNE

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi - BAYONNE a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 21/11/2006

Date d'approbation : 23/07/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### **Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### TRI : COTIER BASQUE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 33DREAL20130141

# Risque d'inondation sur Bayonne



## PAPI : PEP - Nive

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0006.

Il couvre les aléas et sous aléas :

**Inondation**

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



## DDRM : DDRM64

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

- Par ruissellement et coulée de boue
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 14 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

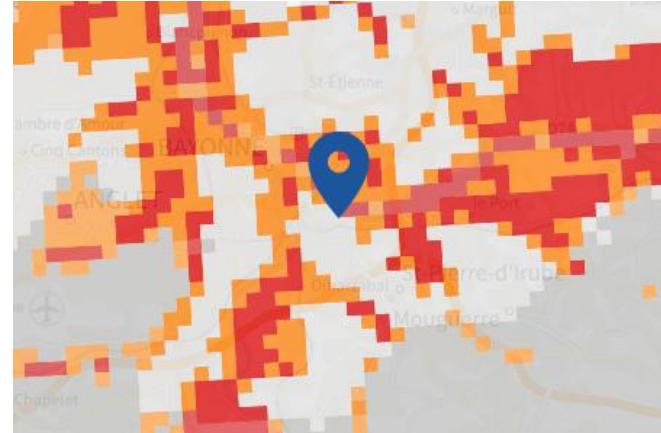
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2137424A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/12/2021	17/12/2021
INTE2005870A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/12/2019	13/03/2020
INTE1826529A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/07/2018	03/11/2018
INTE1422767A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/01/2014	04/10/2014
IOCE0924293A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/09/2009	21/10/2009
IOCE0911363A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/02/2009	21/05/2009
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
IOCE0756782A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/05/2007	14/06/2007
INTE9500587A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/05/1995	31/10/1995
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/08/1992	08/07/1993
INTE9200405A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/09/1991	23/08/1992
ECOA8800058A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/1988	14/09/1988
NOR19830831	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/08/1983	01/09/1983
NOR19821130	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	02/12/1982

# Risque de remontées de nappe sur Bayonne

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



### PAPI : PEP - Nive

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0006.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

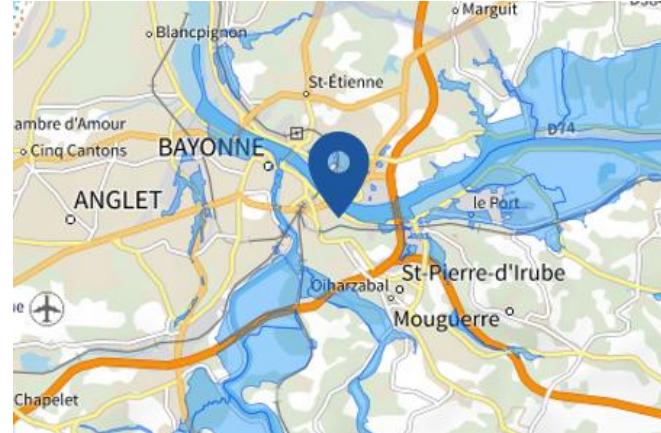
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Bayonne

## Risque sur la commune EXISTANT

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### TRI : COTIER BASQUE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 33DREAL20130141



### PAPI : PEP - Nive

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0006.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par remontées de nappes naturelles

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 3 événements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1503998A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	03/03/2014	04/03/2015

## Risques côtiers sur Bayonne

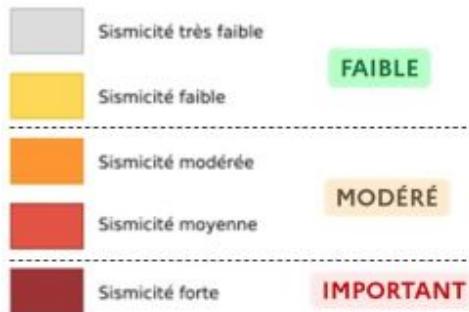
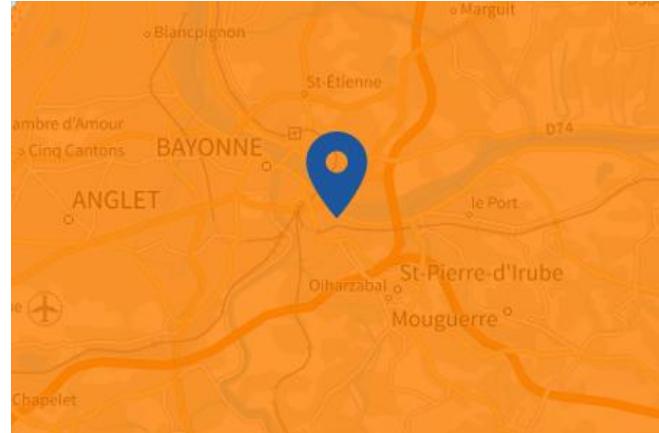
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE9900627A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de séisme sur Bayonne

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM64

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Bayonne

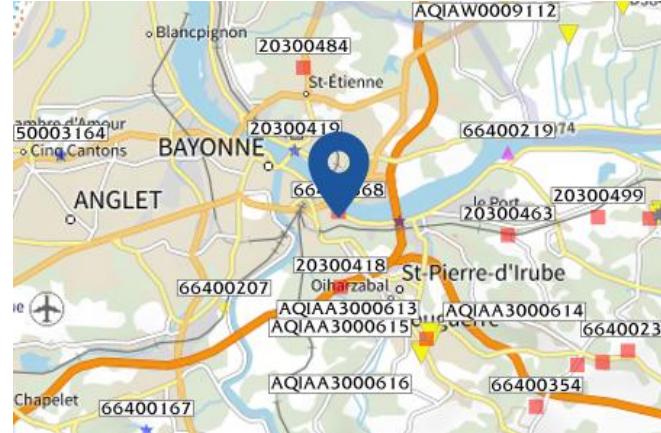
## Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



 Cave	 Carrière	 Naturelle	 Indéterminée
 Galerie	 Ouvrage Civil	 Ouvrage militaire	 Puits
 Souterrain	 Glissement	 Erosion des berges	 Effondrement
 Coulée	 Eboulement		

## Informations détaillées :

### 6 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

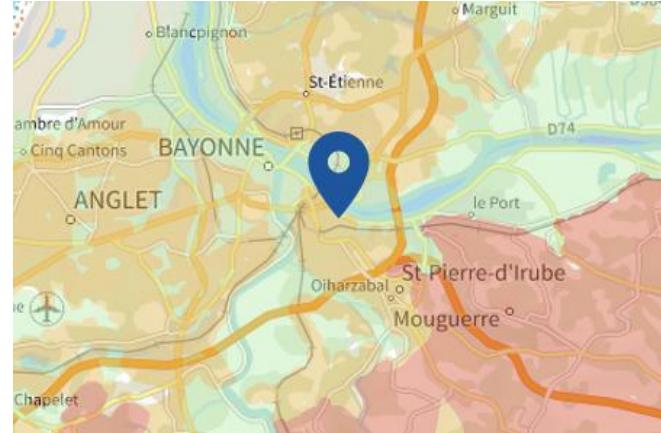
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2221479A	Mouvement de Terrain	10/12/2021	11/08/2022
INTE2010310A	Mouvement de Terrain	17/11/2019	12/06/2020
INTE1907677A	Mouvement de Terrain	16/07/2018	07/04/2019
IOCE1029329A	Mouvement de Terrain	18/09/2009	03/12/2010
IOCE0772583A	Mouvement de Terrain	04/05/2007	08/12/2007
INTE9900304A	Glissement de Terrain	06/03/1999	14/07/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Bayonne

## Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible    Modéré    Important

## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

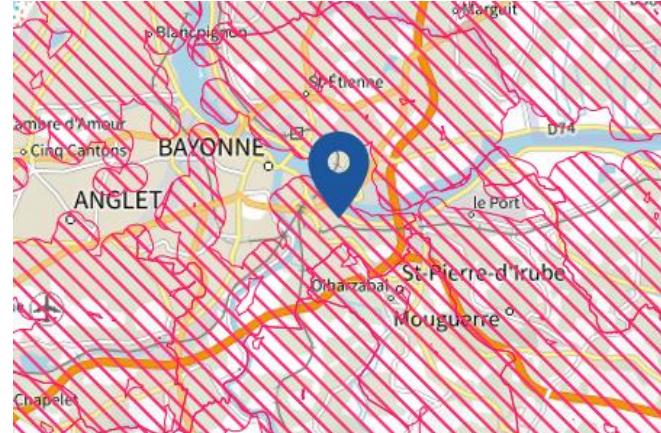
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600185A	Sécheresse	01/07/2003	02/04/2006

# Risque de feu de forêt sur Bayonne

## Risque sur la commune EXISTANT

Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé. On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

 Zonage informatif des obligations légales de débroussaillement

## Informations détaillées :



### OLD : Obligation Légale de Débroussaillement

Votre commune se situe dans une zone concernée par les obligations légales de débroussaillement (OLD). Il s'agit de débroussailler, à l'intérieur de ce zonage :

- les abords des constructions sur une profondeur minimale de 50 mètres ;
- les voies privées sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

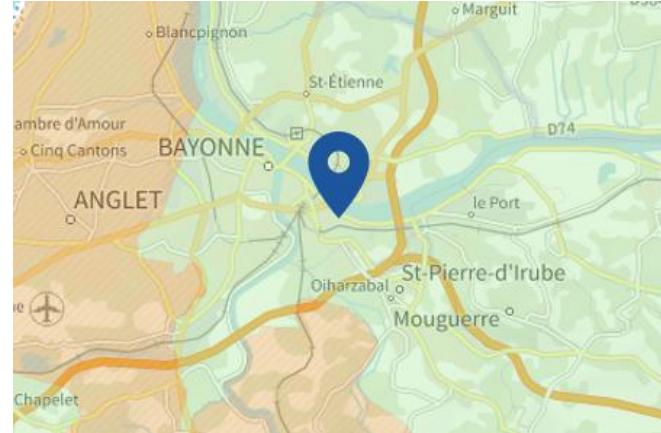
Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page dédiée aux OLD sur Géorisques, le site [jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr) et le site de l'ONF.

Vous pouvez également consulter la fiche informative sur les obligations de débroussaillement.

# Risque radon sur Bayonne

## Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Bayonne

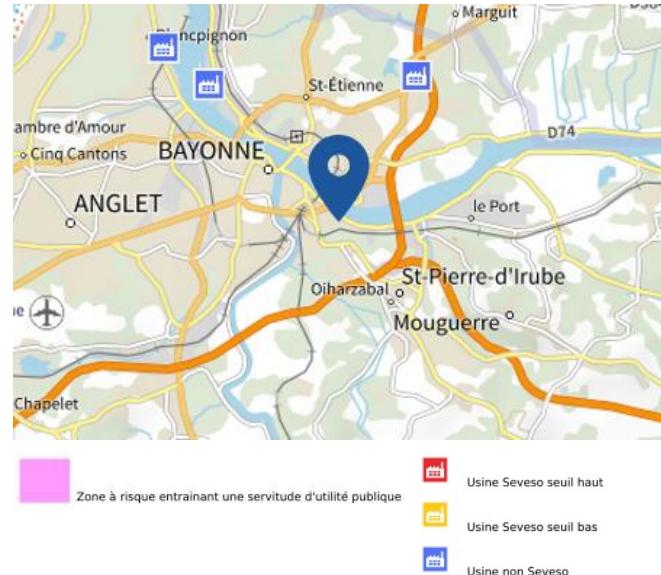
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

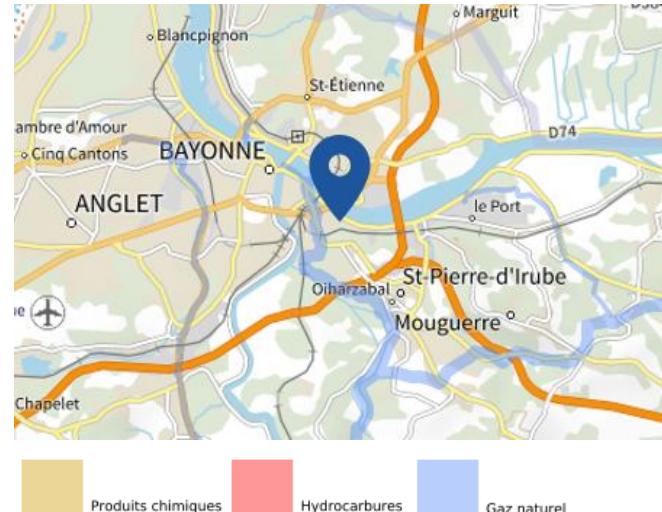
**2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Syndicat Mixte Bil Ta Garbi (Batz)	Non Seveso
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BAYONNE PAYS BASQUE	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Bayonne

 Risque sur la commune CONCERNÉ

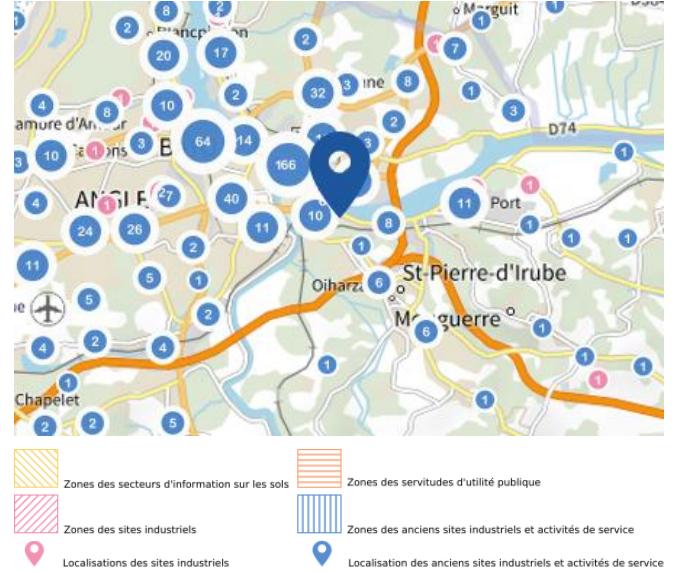
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Bayonne

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



### SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
20300419	Effondrement / Affaissement	quai Amiral Bergeret
20300420	Effondrement / Affaissement	
20300484	Glissement	Avenue Louis de Foix
66400207	Coulée	68 CHEMIN DE HALLAGE
66400348	Glissement	57 AVENUE DU CAPITAINE RESPLANDY
66400368	Coulée	QUAI RESPLANDY

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

11 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000944101	Décharge de Bacheforès	En cours
SSP000944301	RUWELL	Clôturée
SSP001011701	ADOUR GARAGE COMMARIEU	En cours
SSP000811601	SAFAM-LF TECH	En cours
SSP001006101	DMBP (ex DISPANO)	En cours
SSP001006201	Point P - Société Bayonnaise Bois et Matériaux	En cours
SSP001006301	DISTRIBOIS MATERIAUX	En cours
SSP001056401	Le Grand Basque (ex DUBREUIL CARBURANTS)	En cours
SSP001067101	LEDA	En cours
SSP000429001	Ancienne usine à gaz 22-25 Allées Marines	Clôturée
SSP000429002	Ancienne usine à gaz 22-25 Allées Marines	Clôturée

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

356 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3787042	Décharge de Bacheforès	En arrêt	
SSP3787041	Site de l'Ancienne Usine à Gaz	En arrêt	
SSP3786897	Garage, atelier	Indéterminé	
SSP3786896	Station service "le Forum"	Indéterminé	
SSP3786895	garage automobile et station service	Indéterminé	
SSP3786894	Garage Madim	Indéterminé	
SSP3786893	Atelier de modelage mécanique (moules	Indéterminé	
SSP3786892	Transformation des plastiques	Indéterminé	
SSP3786891	Fabrique d'articles de cuisine en tôle	Indéterminé	
SSP3786890	Garage Armada	Indéterminé	
SSP3786889	Gazomètre	En arrêt	
SSP3786888	Fabrique de peintures à l'eau - vente	Indéterminé	
SSP3786887	Ebénisterie	Indéterminé	
SSP3786886	Atelier de traitement de surface des	Indéterminé	
SSP3786885	Atelier de traitement de surface des	Indéterminé	
SSP3786884	Atelier de traitement surface des	Indéterminé	
SSP3786883	Atelier de réparation de moteurs et	Indéterminé	
SSP3786882	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3786881	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3786880	Broyage, concassage et dépôt de ciment	Indéterminé	
SSP3786879	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3786878	Jiffy lube	Indéterminé	
SSP3786444	Distribution d'essence	En arrêt	
SSP3786443	Fabrication de produits bitumineux et	En arrêt	
SSP3786442	Fabrication et réparation	En arrêt	
SSP3786441	Station service	Indéterminé	
SSP3786440	Garage, station service	En arrêt	
SSP3786439	Manufacture d'armes, dépôt de liquides	En arrêt	
SSP3786438	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3786437	Usine de fabrication de spiritueux	En arrêt	
SSP3786436	Garage	En arrêt	
SSP3786435	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3786434	Distribution de carburants	En arrêt	
SSP3786433	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3786432	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3786431	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3786430	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3786429	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3786428	Distribution de carburants	En arrêt	
SSP3786427	Générateur d'acétylène	Indéterminé	
SSP3785693	Station service - Supermarché SQUALE	Indéterminé	
SSP3785692	Casse automobiles	En arrêt	
SSP3785691	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3785690	Garage de la STAB	Indéterminé	
SSP3785689	Station service - Relais Maubec	Indéterminé	
SSP3785688	Dépôt de charbon	Indéterminé	
SSP3785687	Garage automobiles	En arrêt	
SSP3785686	Dépôt de ferrailles, papiers, cartons	En arrêt	
SSP3785685	Atelier de réparation d'appareil de	En arrêt	
SSP3785684	Atelier de travail mécanique du	En arrêt	
SSP3785683	RUWELL, Ancien site de fabriques de	En arrêt	
SSP3785682	Station service - Centre commercial des	Indéterminé	
SSP3785681	Atelier de mécanique automobiles	Indéterminé	
SSP3785680	Station service E. Leclerc	Indéterminé	
SSP3785679	Station service E. Leclerc	Indéterminé	
SSP3785678	Fabrique d'éléments en béton	En arrêt	
SSP3785677	Centrale fixe d'enrobage	Indéterminé	
SSP3785676	Garage pour l'administration de la police	Indéterminé	
SSP3785675	Garage Jour et Nuit	En arrêt	
SSP3785674	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3785673	Deux Stations service	En arrêt	
SSP3785672	Stockage, conditionnement du papiers,	En arrêt	
SSP3785671	Garage automobiles	En arrêt	
SSP3785670	Station service, garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785669	Dépôt et traitement des bois	Indéterminé	
SSP3785668	Garage automobiles diesel	En arrêt	
SSP3785667	Station service poids lourds	En arrêt	
SSP3785666	Ateliers de charge accumulateurs et	Indéterminé	
SSP3785665	Usine de sous traitance de grenailage de	En arrêt	
SSP3785664	Garage véhicules industriels	Indéterminé	
SSP3785663	Carrosserie, peinture automobiles	Indéterminé	
SSP3785662	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3785661	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785660	Centre technique municipal	Indéterminé	
SSP3785659	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3785658	Station service "Relais 117"	En arrêt	
SSP3785657	Station service "Le Relais des basques"	En arrêt	
SSP3785656	Installation de recyclage d'emballages	Indéterminé	
SSP3785655	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785654	Dechetterie d'Aritzaghe	Indéterminé	
SSP3785653	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785652	Béton prêt à l'emploi	Indéterminé	
SSP3785651	Garage automobiles	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3785650	Usine de traitement de matières	Indéterminé	
SSP3785649	Carrosserie automobiles	Indéterminé	
SSP3785648	Ebénisterie	Indéterminé	
SSP3785647	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785646	Sciage, traitement des bois	Indéterminé	
SSP3785645	Emploi matières plastiques	En arrêt	
SSP3785644	Dépôt de peintures, liquides	En arrêt	
SSP3785643	Dépôt de chaux, ciments et plâtre	Indéterminé	
SSP3785642	Atelier de mécanique générale (moteurs)	Indéterminé	
SSP3785641	Atelier de réparation de radiateurs	Indéterminé	
SSP3785640	Station service Intermarché Grand	Indéterminé	
SSP3785639	Station service Intermarché	Indéterminé	
SSP3785638	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3785637	Unité de traitement du bois, négoce	Indéterminé	
SSP3785569	Garage ; station service	Indéterminé	
SSP3785563	Savonnerie "Bascosavon"	En arrêt	
SSP3785541	station service	Indéterminé	
SSP3785540	travail des métaux et applications de	Indéterminé	
SSP3785499	dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785487	dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785462	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785446	Station service	Indéterminé	
SSP3785445	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785432	Dépôt de fromages et yaourts	Indéterminé	
SSP3785426	Garage de véhicules automobiles	Indéterminé	
SSP3785400	Station service	Indéterminé	
SSP3785396	Atelier de serrurerie, ferronnerie,	Indéterminé	
SSP3785393	Distribution de carburants	En arrêt	
SSP3785355	Compression d'air et gaz	Indéterminé	
SSP3785334	Garage, parking souterrain	Indéterminé	
SSP3785333	Usine de boisselerie	Indéterminé	
SSP3785318	Garage (peinture, carrosserie)	Indéterminé	
SSP3785317	Emploi de liquides halogénés, atelier de	Indéterminé	
SSP3785309	dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785279	Station service - station du Moulin	Indéterminé	
SSP3785278	Tôlerie, peinture par pulvérisation	Indéterminé	
SSP3785265	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3785251	Usine à gaz, garage et dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3785244	pressing	Indéterminé	
SSP3785225	Fabrique de parpaings (avec emploi de	Indéterminé	
SSP3785205	dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP3785200	Station service	En arrêt	
SSP3785199	Fabrique de parpaings ; dépôt de	Indéterminé	
SSP3785173	Dépôt d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP3785132	Garage de véhicules automobiles	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3785131	Dépôt de chaux, ciments et plâtres ;	En arrêt	
SSP3785130	Station service	Indéterminé	
SSP3785120	Atelier pour la fabrication et la	Indéterminé	
SSP3785100	Atelier de réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP3785099	Station service	Indéterminé	
SSP3785076	Atelier d'électro-mécanique	Indéterminé	
SSP3785066	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3785034	Station service	En arrêt	
SSP3785033	Garage de véhicules automobiles ; dépôt	Indéterminé	
SSP3784987	Traitement des produits bitumeux	Indéterminé	
SSP3784955	Garage, distribution d'essence	Indéterminé	
SSP3784954	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3784953	Station service	Indéterminé	
SSP3784928	Atelier de carrosserie automobile et	Indéterminé	
SSP3784927	Atelier de carrosserie, tôlerie et peinture	Indéterminé	
SSP3784926	Station service	Indéterminé	
SSP3784894	garage pour automobiles	Indéterminé	
SSP3784852	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3784830	Atelier de vernissage (de la fabrique du	Indéterminé	
SSP3784812	Usine d'agglomérés de liège, dépôt de	En arrêt	
SSP3784811	Garage de véhicules automobiles	Indéterminé	
SSP3784778	Station service, garage concessionnaire	Indéterminé	
SSP3784777	Ateliers de souvenirs basques	Indéterminé	
SSP3784750	Garage, station service	En arrêt	
SSP3784749	Atelier de fabrication de jouets en bois	Indéterminé	
SSP3784737	Station pour la compression, le stockage	Indéterminé	
SSP3784736	Atelier de travail des métaux et	En arrêt	
SSP3784721	Magasin de vente et d'entretien	Indéterminé	
SSP3784720	Station service	Indéterminé	
SSP3784719	Faïencerie	Indéterminé	
SSP3784718	Atelier de dégraissage au	Indéterminé	
SSP3784690	Station service	Indéterminé	
SSP3784681	Garage de véhicules automobiles ;	Indéterminé	
SSP3784680	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3784679	Station service	Indéterminé	
SSP3784658	Station service	Indéterminé	
SSP3784657	Station service	En arrêt	
SSP3784651	Garage ; station service	Indéterminé	
SSP3784643	Station service BP ; garage automobile	Indéterminé	
SSP3784642	Station service TOTAL	Indéterminé	
SSP3784612	Station service "Pont de pierre"	Indéterminé	
SSP3784611	Magasin de nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3784610	Atelier d'application de peintures par	Indéterminé	
SSP3784609	Station service	Indéterminé	
SSP3784601	Atelier de menuiserie ; ébénisterie	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3784582	Station service	Indéterminé	
SSP3784581	Garage de véhicules automobiles	Indéterminé	
SSP3784557	Station service	Indéterminé	
SSP3784556	Station service	Indéterminé	
SSP3784541	Station service	Indéterminé	
SSP3784497	Manufacture de Chaussures	En arrêt	
SSP3784496	Fabrique de chaussures	Indéterminé	
SSP3784423	Station service	Indéterminé	
SSP3784422	Pelleterie	En arrêt	
SSP3784411	Station service ; garage	Indéterminé	
SSP3784403	Garage ; station service	Indéterminé	
SSP3784391	Station service	Indéterminé	
SSP3784390	Garage; station service	Indéterminé	
SSP3784389	Station service	Indéterminé	
SSP3784388	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3784377	Station service	Indéterminé	
SSP3784325	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3784324	Dépôt de gaz propane en bouteilles ;	Indéterminé	
SSP3784316	Production de sel	Indéterminé	
SSP3784290	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3784265	Dépôt de carburants	En arrêt	
SSP3784264	Dépôt d'hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3784263	Stockage et manipulation de soufre	Indéterminé	
SSP3784246	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3784245	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3784243	Carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP3784242	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3784241	Station service	Indéterminé	
SSP3784240	Dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP3784236	Dépôt de gaz butane naphtagaz et de	En arrêt	
SSP3784229	Constructions mécaniques	En arrêt	
SSP3784213	Décharge contrôlée de résidus urbains	Indéterminé	
SSP3784212	Tannerie	Indéterminé	
SSP3784211	Récupération de véhicules, métaux, huile	En arrêt	
SSP3784210	Station service	Indéterminé	
SSP3784209	Atelier de carrosserie et peinture	En arrêt	
SSP3784208	Installation de gaz combustibles	Indéterminé	
SSP3784207	Dépôt de gaz liquéfiés sans	Indéterminé	
SSP3784206	Atelier de travail des métaux - entreprise	Indéterminé	
SSP3784205	Fonderie de fonte malléable	Indéterminé	
SSP3784204	Garage - dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3784203	Atelier de nickelage / chromage	Indéterminé	
SSP3784069	Fabrique de cartouches	En arrêt	
SSP3784068	Ferronnerie d'art	Indéterminé	
SSP3784015	Wood Strip Shop - Atelier de rénovation	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3784014	Station de traitement de maïs	Indéterminé	
SSP3784013	Centre de rénovation de meubles	Indéterminé	
SSP3784012	Dépôt d'hydrocarbures liquides	Indéterminé	
SSP3783999	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783998	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3783997	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783954	Fabrique d'extincteurs	Indéterminé	
SSP3783936	Usine de tissage	En arrêt	
SSP3783799	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783798	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783797	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783796	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3783795	Garage	Indéterminé	
SSP3783794	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783793	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3783653	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3783652	Peinture et Tolerie	Indéterminé	
SSP3783624	Dépôt de liquides inflammables ;	Indéterminé	
SSP3783608	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3783606	Dépôt de liquides inflammables et	En arrêt	
SSP3783605	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3783604	Garage	En arrêt	
SSP3783603	Chaudronnerie - Tolerie	En arrêt	
SSP3783602	Stockage et manipulation de Soufre	Indéterminé	
SSP3783554	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3783553	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3783552	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783268	Garage, station service	En arrêt	
SSP3783258	Station service	Indéterminé	
SSP3783244	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783243	Station service	Indéterminé	
SSP3783242	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783241	Station service	Indéterminé	
SSP3783240	Dépôt et pulvérisation de peinture	Indéterminé	
SSP3783239	Station service	Indéterminé	
SSP3783238	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783237	Station service	Indéterminé	
SSP3783236	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783235	Garage	En arrêt	
SSP3783234	Station service	En arrêt	
SSP3783233	Station service	En arrêt	
SSP3783232	Fabrication de produits d'entretien à	En arrêt	
SSP3783231	Dépôt de vernis	En arrêt	
SSP3783230	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783229	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3783228	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783226	Station service	En arrêt	
SSP3783225	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783224	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3783223	Garage, dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3783222	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3783221	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783220	Station service	Indéterminé	
SSP3783219	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783218	Station service	Indéterminé	
SSP3783217	Station service	Indéterminé	
SSP3783216	Station service	Indéterminé	
SSP3783215	Station service et garage automobile	Indéterminé	
SSP3783214	Garage, dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3783210	Station service	Indéterminé	
SSP3783209	Station service	En arrêt	
SSP3783208	Station service	En arrêt	
SSP3783207	Garage	Indéterminé	
SSP3783206	Station service	Indéterminé	
SSP3783205	Station service	Indéterminé	
SSP3783204	Station service	Indéterminé	
SSP3783203	Garage	Indéterminé	
SSP3783202	Station service	Indéterminé	
SSP3783201	Station service	Indéterminé	
SSP3783200	Station service	Indéterminé	
SSP3783199	Station service	Indéterminé	
SSP3783198	Garage	Indéterminé	
SSP3783197	Station service	Indéterminé	
SSP3783196	Station service	Indéterminé	
SSP3783195	Station service, dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3783194	Dépôt d'acétylène	En arrêt	
SSP3783193	Dépôt d'acétylène	En arrêt	
SSP3783192	Station service	Indéterminé	
SSP3783191	Station service	Indéterminé	
SSP3783190	Garage	Indéterminé	
SSP3783189	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783187	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783186	Menuiserie / charpenterie	Indéterminé	
SSP3783185	Usine d'agglomération du liège	Indéterminé	
SSP3783184	Usine d'agglomérés de houille, dépôt de	En arrêt	
SSP3783183	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783182	Scierie	En arrêt	
SSP3783181	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3783180	Station service	Indéterminé	
SSP3783179	Station service	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3783177	Fabrique d'agglomérés de houille	En arrêt	
SSP3783176	Station service	En arrêt	
SSP3783175	Station service	En arrêt	
SSP3783174	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783173	Dépôt d'huiles, d'essence et de pétroles	En arrêt	
SSP3783172	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783171	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783170	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783169	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783168	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783167	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783166	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3783165	Atelier de traitement de caoutchouc	En arrêt	
SSP3783164	Teinturerie	En arrêt	
SSP3783163	Tannerie	En arrêt	
SSP3783162	Fonderie de suif	En arrêt	
SSP3783161	Scierie mécanique	En arrêt	
SSP3783160	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3783159	Savonnerie	En arrêt	
SSP3783158	Dépôt de peaux salées non séchées	En arrêt	
SSP3783157	Séchage de peaux fraîches de lapin	En arrêt	
SSP3783156	Menuiserie	En arrêt	
SSP3783155	Dépôt de charbon	En arrêt	
SSP3783154	Fonderie de métaux	En arrêt	
SSP3783153	Garage	En arrêt	
SSP3783152	Station service	En arrêt	
SSP3783151	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783150	Station service	En arrêt	
SSP3783149	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783148	Dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3783147	Pelleterie, fabrication d'objet en	En arrêt	
SSP3783146	Station service	En arrêt	
SSP3783145	Garage et station service	En arrêt	
SSP3783144	Travail du bois	En arrêt	
SSP3782808	Dépôt de liquides inflammables ; Garage	Indéterminé	
SSP3782807	Station service	Indéterminé	
SSP3782806	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3782773	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3782772	Dépôt de liquides inflammables dans	En arrêt	
SSP3782767	Dépôt de liquides inflammables et	Indéterminé	
SSP3782765	Station service	En arrêt	
SSP3782764	Station service	Indéterminé	
SSP3782685	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3782660	Centrale d'enrobage à chaud, garage,	Indéterminé	
SSP3782608	Ancienne décharge municipale	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3782604	Négoce de ferrailles et métaux; chantier	En arrêt	
SSP415437	Société SODIBAY	En arrêt	
SSP411820	DUVAL SARL	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

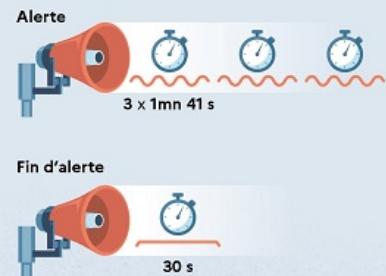
# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



### Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

# FEU DE FORÊT ?

## Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- DÉBROUSSAILLEZ autour de chez vous avant l'été
- ORGANISEZ les barbecues loin de la végétation
- RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- JETEZ vos mégots dans un cendrier. Faites attention aux cendres incandescentes



## En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- DONNEZ L'ALERTE en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES (bouteilles de gaz, etc.)
- RENTREZ le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- ABRITEZ-VOUS dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- OCCULTEZ LES AÉRATIONS et les bas de porte avec des linge mouillés
- COUVREZ-VOUS le nez et la bouche avec un linge humide
- LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT pour faciliter l'accès des pompiers
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



## En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE  
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER  
afin de laisser les réseaux  
disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,  
n'évacuez votre domicile que  
sur ordre des autorités



NE PRENEZ PAS  
VOTRE VOITURE



# Fiche d'information sur les obligations de débroussaillement

Le bien que vous souhaitez acquérir ou louer est concerné par l'obligation légale de débroussaillement (OLD). Cette fiche précise les modalités qui s'y rapportent.

Le débroussaillement autour des habitations, routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections : **90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.**

Débroussailler les abords de son habitation, **c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt**, dans le but de se protéger, de protéger ses proches et ses biens, faciliter l'intervention des secours et de protéger la biodiversité et son cadre de vie.



Terrain respectant les obligations de débroussaillement, source : ONF.

Le débroussaillement consiste sur une profondeur d'au moins 50 mètres<sup>1</sup> autour de son habitation, à **réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités** dans la végétation restante.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes, et selon votre département, de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

Cette mesure est rendue obligatoire par le code forestier dans les territoires particulièrement exposés au risque d'incendie. Sont concernées toutes les **constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.**

Cette obligation relève de la responsabilité du propriétaire de la construction.

Selon la configuration de votre parcelle, et pour respecter la profondeur du débroussaillement, vous pourriez être tenu d'intervenir sur des parcelles voisines, au-delà des limites de votre propriété.

En cas de non-respect de ces obligations, vous vous exposez à des sanctions, qu'elles soient pénales ou administratives

<sup>1</sup> Le préfet ou le maire peut porter cette obligation à 100 mètres.

## QUELLES RÈGLES S'APPLIQUENT SUR VOTRE TERRAIN ?

Vous pouvez consulter le zonage informatif à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protéger/OLD-obligations-legales-de-debroussaillement>

### MON TERRAIN EST SITUÉ DANS LE ZONAGE INFORMATIF DES OLD ?

Que dois-je faire ?

Terrain nu

Terrain construit ou en chantier

Vous n'avez pas à débroussailler votre terrain, sauf si vous êtes en zone urbaine.

Vous devez débroussailler<sup>2</sup> exclusivement dans le zonage informatif des OLD :

- les abords des constructions sur une profondeur minimale de **50 mètres** ;
- les voies privées sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

**Attention** : dans les **zones urbaines** délimitées par un plan local d'urbanisme, le débroussaillement concerne, en plus des modalités décrites ci-contre, l'**intégralité de votre parcelle**.

### Des règles particulières peuvent s'appliquer :

- aux terrains situés à proximité d'infrastructures linéaires (réseaux électriques, voies ferrées, etc.) : profondeur de débroussaillement, consignes de mise en œuvre, etc. ;
- et aussi aux terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concertée, une association foncière urbaine, un lotissement, un site SEVESO, un camping, etc.

### Qui est concerné par les travaux de débroussaillement ?

**Le propriétaire de la construction est responsable du débroussaillement** autour de celle-ci. Un locataire peut effectuer le débroussaillement si cela est précisé dans son contrat de location, cela n'exonère cependant pas le propriétaire de sa responsabilité pénale.

Attention : les obligations légales de débroussaillement liées à vos constructions sont à réaliser sur une **profondeur minimale de 50 mètres** à compter de celles-ci. Elles ne se limitent pas nécessairement aux limites de votre parcelle. **Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillement sur une parcelle voisine.**

Dans ce cas :

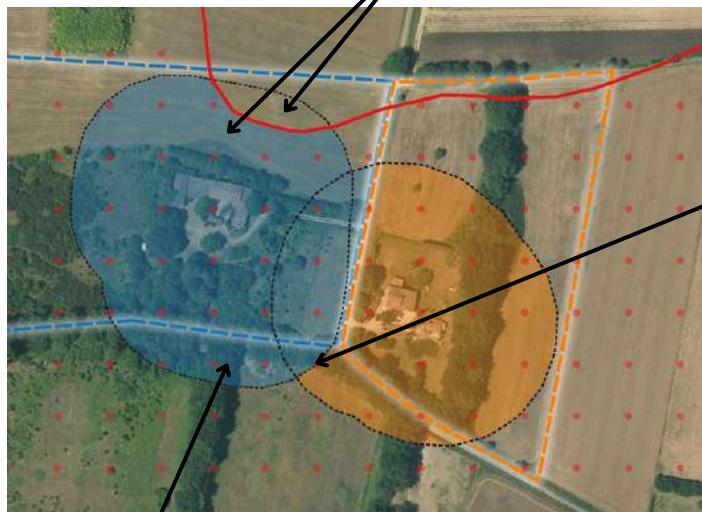
- informez vos voisins de vos obligations de débroussaillement sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accès par un **courrier avec accusé de réception**, précisant la nature des travaux à réaliser ([modèle de courrier](#)) ;
- vos voisins peuvent choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussaillement qui vous incombe. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes mais qu'ils vous refusent l'accès, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à compter de la notification, la responsabilité du débroussaillement leur incombera. Vous devrez en informer le maire.

<sup>2</sup> Dans la limite du zonage informatif des obligations légales de débroussaillement.

<sup>3</sup> Cette profondeur est fixée par arrêté préfectoral.

## EXEMPLE :

Le propriétaire débroussaile les abords de sa maison sur une profondeur de 50 mètres à l'intérieur seulement du zonage informatif des OLD.



Source : IGN - ortho express 2020

En cas de superposition, l'obligation de mise en œuvre incombe en priorité au propriétaire de la zone de superposition.

Si la superposition concerne une **parcelle tierce** qui ne génère pas d'OLD elle-même, **chaque propriétaire dont les OLD débordent** sur cette parcelle est **responsable du débroussaillage des zones les plus proches des limites de sa propre parcelle**.

- Zonage informatif des OLD
- Parcelle propriétaire A
- OLD qui incombent au propriétaire A
- Parcelle propriétaire B
- OLD qui incombent au propriétaire B
- Profondeur de 50 mètres autour des constructions

Attention, le débroussaillage doit être réalisé **de manière continue sans tenir compte des limites de la propriété et peut ainsi déborder sur une parcelle voisine**.

## COMMENT ET QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Les modalités précises de mise en œuvre du débroussaillage sont adaptées au mieux aux conditions locales de votre département. **Premier réflexe : allez consulter le site de votre préfecture !**

Le débroussaillage comprend plusieurs types de travaux :

- des travaux de réduction importante de la végétation, qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, travaux recommandés durant les saisons d'**automne et d'hiver** ;
- l'entretien des zones déjà débroussaillées, qui consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles ;
- le nettoyage après une opération d'entretien, comprenant l'élimination des résidus végétaux et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation.



### Que faire des déchets verts ?

Vous pouvez les broyer ou les composter, car ils sont biodégradables. Vous avez également la possibilité de les déposer à la déchetterie. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître les modalités de traitement des déchets verts dans votre commune, communauté de communes ou agglomération.

## QUE RISQUEZ-VOUS SI VOUS NE DÉBROUSSAILLEZ PAS VOTRE TERRAIN ?

Ne pas débroussailler son terrain, c'est **risquer l'incendie de son habitation**, mettre l'environnement et soi-même **en danger et compliquer l'intervention des services d'incendie et de secours**. Vous vous exposez également à des sanctions, telles que :

- des **sanctions pénales** : de la contravention de 5e classe, pouvant aller jusqu'à 1 500 €, au délit puni de 50 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé ;
- des **sanctions administratives** : mise en demeure de débroussailler avec astreinte, amende administrative allant jusqu'à 50 €/m<sup>2</sup> pour les zones non débroussaillées, exécution d'office : la commune peut réaliser les travaux et facturer le propriétaire ;
- une **franchise sur le remboursement des assurances**.



Maison non débroussaillée, partiellement détruite par le passage d'un feu, Rognac (13), source : ONF.

Pour aller plus loin sur les obligations légales de débroussaillage :

[Site internet de votre préfecture](#)

[Jedebroussaille.gouv.fr](#)

[Dossier expert sur les feux de forêt | Géorisques](#)

[Obligations légales de débroussaillage | Géorisques](#)

[Articles L.134-5 à L.134-18 du code forestier](#)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORêt, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité